

**PROCES-VERBAL DU 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ECOLE  
EN DATE DU 7 NOVEMBRE 2019**

**Présences**

<b>Enseignant(e)s</b>	M <sup>mes</sup> Rabah, Carvalho, Herbaut, Verglas, Le Hyaric, Bellouard, Mercier, Michon et M. Savino M <sup>me</sup> Soares : maître E (Rased).
<b>Représentants des parents d'élèves</b>	AIPE-UNAAPE : M <sup>mes</sup> Galante, Guillemot PEEP : M <sup>es</sup> Camara, Thiam, Sébastia
<b>Municipalité</b>	M. Mézières – Maire adjoint en charge « Education et Jeunesse »
<b>Membres excusées</b>	M <sup>me</sup> Barrié (AIPE UNAAPE)

**1. Election des représentants des parents d'élèves**

<b>Listes</b> (par ordre alphabétique)	<b>Taux de participation = 45,64 %</b>	<b>8 Titulaires</b>	<b>8 Suppléants.es</b>
<b>AIPE-UNAAPE</b>	<b>51,14 %</b>	<b>Sylvie GALANTE</b> <b>Agathe BARRIE</b> <b>Vanessa GUILLEMOT</b> <b>Hédi GARALI</b>	<b>Aziza SIRAJ</b> <b>Nora GHRIB</b>
<b>PEEP</b>	<b>48,86 %</b>	<b>Sofia CAMARA</b> <b>Maimouna THIAM</b> <b>Romy SEBASTIA</b> <b>Audrey VERMILAS</b>	<b>Flemata DOUCOURTE</b> <b>Gilles CHAMBRETTE</b> <b>Frédéric SEBASTIA</b> <b>Elimane KANE</b>

- Le Ministère de l'Education nationale a publié 2 textes permettant la modification des modalités du déroulement de l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :
  - ✓ **Décret n° 2019-838 du 19 août 2019**
  - ✓ **Arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école :**

« *Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.* »

⇒ Résolution proposée par le Directeur :

**« A partir de l'élection de l'an prochain des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école, le vote ne se déroulera que par correspondance (disparition du vote à l'urne) ».**

**VOTE CONSULTATIF**

<b>Nombre de votants</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>	<b>POUR</b>
<b>15</b>	<b>0 membre</b>	<b>4 membres</b>	<b>11 membres</b>

⇒ Résolution adoptée à la majorité des membres présents.

## 2. Configuration pédagogique de l'école et effectifs des classes

Classes		Effectifs des élèves				
		CP	CE1	CE2	CM1	CM2
CP	M <sup>me</sup> Rabah	23				23
CP/CM2	M <sup>me</sup> Herbaut	11			12	23
CE1	M <sup>mes</sup> Carvalho et Verglas		24			24
CE1/CE2	M <sup>mes</sup> Bellouard et Delhommois		9	15		24
CE2/CM2	M <sup>mes</sup> Le Hyaric et Verglas			13		24
CM1	M. Savino*				23	23
CM1/CM2	M <sup>me</sup> Mercier				8	16
ULIS	M <sup>mes</sup> Michon et Kervroëdan	2	2	3	3	2
		36	35	31	34	41
						177

\*Madame Lechheb qui faisait depuis le début de l'année le complément de l'enseignement de décharge de direction de M. Savino a demandé un changement d'affectation pour des raisons personnelles (elle faisait aussi la décharge des directrices des écoles Delaunay et Jean-Christophe). À l'heure actuelle, il n'y a pas d'enseignant.e nommé.e de façon régulière à ce poste ; ce sont des enseignants.es remplaçants.es provisoires qui assurent les cours les jours des décharges de direction.

### 3. Règlement intérieur de l'école

- Le règlement intérieur, lu et adopté lors du Conseil d'école, sera affiché à l'école et sera remis aux parents des élèves.  
Il est demandé aux parents et à leur enfant d'en prendre connaissance et de le signer.
- Il sera consultable sur le **blog de l'école** : <http://blog.ac-versailles.fr/ecoelondon/>

### 4. Communication auprès des parents

- Le directeur ayant récupéré la plupart des adresses e-mail des parents va privilégier au mieux la communication avec ces derniers via la messagerie électronique.
- Le blog de l'école va garder un rôle d'information principalement accès sur des rubriques administratives :  
<http://blog.ac-versailles.fr/ecoelondon/>
- Ou par QR code :



### 5. Sécurité

#### ▪ PPMS - intrusion

- ✓ Un exercice PPMS intrusion-attentat a eu lieu le lundi 14 octobre 2019.
- ✓ Le dispositif adopté par l'équipe enseignante a consisté à s'enfermer dans les locaux : les élèves avec leur enseignant se sont enfermés dans leur classe.
- ✓ Il a fallu respecter les consignes suivantes :
  - se barricader au moyen du mobilier (si disponible) et verrouiller la porte de la classe ;
  - éteindre les lumières ;
  - s'éloigner des murs, portes et fenêtres ;
  - s'asseoir sur le sol ;
  - faire respecter le silence absolu.

- ✓ Ce dispositif a pour objectif de retarder le plus possible le contact entre les élèves, ainsi que le personnel travaillant au sein de l'école, avec une personne qui aurait de mauvaises intentions (en attendant l'arrivée des forces de l'ordre) ;
- ✓ La durée de l'exercice a été de 10 min, et l'alerte a été donnée par le directeur.

- **Exercice d'évacuation incendie**

Un exercice de cet ordre s'est tenu le lundi 7 octobre 2019. Il s'est déroulé sans encombre.

## 6. *Prise en charge des élèves en difficultés*

- **APC (Aides Pédagogiques Complémentaires)**

- ✓ Les séances d'APC se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles permettent :
  - une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
  - une aide au travail personnel.
- ✓ Elles sont mises en place des lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h10 ou de 16h30 à 17h10, pour l'instant.

***Attention : certains projets de classe peuvent se prolonger sur ce temps supplémentaire scolaire et concerner tous les élèves même s'ils ne sont pas en difficulté.***

- **RASED**

Le **RASED** (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en difficultés) est une équipe composée d'un psychologue scolaire, d'un maître E (aide à dominante pédagogique) et éventuellement d'un maître G (aide à une rééducation).

- ✓ M<sup>me</sup> Sylvie SOARES, maître E
- ✓ M<sup>me</sup> Gaëtane LAMBOUIN, nouvellement nommée psychologue scolaire (basée à l'école Charlemagne – 01 30 43 40 42)
- ✓ Le psychologue scolaire travaille sur 11 écoles, et le maître E œuvre sur 8 écoles.
- ✓ M<sup>me</sup> SOARES travaille en collaboration avec les enseignants qui lors d'une réunion de concertation échangent au sujet des élèves qui pourraient avoir besoin d'une aide du maître E. Le maître E réalise alors soit des observations en classe, soit des tests pédagogiques afin de mieux cerner les besoins des élèves. Après cette phase, M<sup>me</sup> SOARES peut proposer une aide ciblée dans un domaine afin de mettre en place une remédiation appropriée. Les parents sont informés de toutes ces démarches.
- ✓ Actuellement dans l'école et ce, jusqu'aux vacances de noël, 2 groupes bénéficient d'un suivi E :
  - 1 groupe de 3 élèves en CP dans le domaine de la lecture, 2 fois par semaine.
  - 1 groupe de 3 élèves en CE1 dans le domaine de la lecture, 2 fois par semaine.

## 7. **LSU**

- Depuis l'an dernier, les LSU (Livret Scolaire Numérique) des élèves sont à la disposition des parents sur le site gouvernemental **EduConnect** présentant un ensemble de services pédagogiques et administratifs, accessibles à l'adresse internet suivante : <https://educonnect.education.gouv.fr>
- **Les parents peuvent ainsi consulter, télécharger et imprimer les LSU de leur(s) enfant(s).**
- **À cet effet, chaque parent de L'AN DERNIER a reçu au mois de février de la part de l'école un identifiant et un mot de passe (provisoire) permettant de se connecter à son compte d'accès.**
- Cette année, le directeur d'école fournira bientôt ces informations de connexion aux « nouveaux » parents (élèves en CP, et ceux, hors CP, nouvellement inscrits à l'école London). Les parents de l'an dernier qui n'ont pas encore activé leur compte recevront eux aussi de nouveaux identifiants de connexion.

- L'envoi des identifiants et des codes sera effectué électroniquement pour les parents qui auront donné au directeur une adresse e-mail active. Pour les autres, ils recevront une version imprimée sur papier.

## **8. Projets et actions pédagogiques**

***Ne sont récapitulées ici que les actions concernant plusieurs classes, ou des actions très particulières ; les projets de classe n'y apparaissent pas.***

### **❖ Actions réalisées :**

- Dans le cadre de la semaine de la « Découverte du goût » :
 

A noter que toutes les classes ont déposé leur candidature pour pouvoir participer à une action, mais que, sous la masse des demandes, deux candidatures de classe de notre école ont été retenues dans le dispositif, à savoir :

  - **Expo-spectacle « La route du cacao », pour les classes de CE1 et de CE1/CE2.**
- En interne, nous avons organisé à l'échelle de l'école la matinée de « Découverte de fruits ». Les élèves ont très activement participé à cette action en apportant leur fruit. L'ensemble des fruits ainsi « récolté » a été dégusté en commun. Bravo et merci à tous !  
Elle a eu lieu le jeudi 17 octobre 2019.
- Sortie au château de Versailles : animation « Danse dans les bosquets », le 23 septembre 2019 pour la classe de CM1/CM2.
- **Elections des délégués de classe.**

Les élèves délégués seront réunis en cours d'année en Conseils d'élèves par le directeur.

Classe	Les élèves délégués
CP	Liana LACAN et Matéo VALERY
CP/CM2	Benoit LOURDEAU et Djanaël LUILET
CE1	Syriak CAMARA et Naomi CYANEE
CE1/CE2	Charline COSTA—MORAGNY et El Bashir SY
CE2/CM2	Gaïa GROCASSAND et Marley ARTHEIN
CM1/CM2	Khadija KAMAL et Taïnam WONG-KU
CM1	Célia VALERY et Baptiste LIBAUDE
Ulis	Maëlys SANTERNE et Reda ZIANI

### **❖ Actions en cours :**

- Activité **natation** pour tous les élèves.
- **Projet jardinage** : Les élèves de l'Ulis de mesdames Michon/Kervroëdan et la classe de CP de madame Rabah.
- **Sorties théâtre** : Spectacles du théâtre de la Ferme du Bel Ebat : Hansel et Gretel à l'Auditorium de La Batterie : Classes de CE1 ; CP/CM2 et CE1/CE2

### **❖ Actions en prévision (et soumises à évoluer : rajout ou suppression) :**

- **Eurékades** : C'est un **rallye mathématique** permettant de travailler les 6 compétences : *chercher, modéliser, représenter, calculer, communiquer et raisonner*. Les élèves doivent résoudre des problèmes par groupes d'enfants organisés en autonomie.  
Cela devrait concerter les classes de CM1, CM1/CM2 et CP
- **Intervention d'un agent SNCF à l'école « prévention et sécurité »** en rapport avec la présence et l'utilisation des transports en commun sur voies ferrées : les élèves de CM1.

- Visite du centre de tri de Thiverval-Grignon (**SIDOMPE**) : en attente de l'appel à candidature...
- Sorties théâtre : les élèves assisteront à des spectacles au théâtre de la Ferme du Bel Ebat.
- Echange école/collège :
  - ✓ Réunion d'information au collège pour les parents des élèves de CM2 et de CM1 : vendredi 15 novembre de 17h30 à 19h.
  - ✓ En attente d'une réunion professionnelle au collège Ariane pour les enseignants de cycle 3.
- Carnaval : mardi 19 mars 2020.
- Sorties scolaires en projet à ce jour (sous réserve des modalités d'application) :
  - ✓ Sortie collective à Provins : découverte du patrimoine médiéval (date à déterminer).
- Festi'course : pour les CP et les CE1 (date à venir)
- Olympiades : action interne à l'école : rencontres sportives à l'échelle de l'école (début juillet 2020)
- Kermesse : fin juin 2019 (sous réserve des modalités d'application) : discussion dans la partie Mairie.

## 9. Coopérative scolaire

- La coopérative scolaire est gérée en partenariat avec l'OCCE78 qui demande un bilan fiscal annuel. Le montant de la coopérative scolaire est actuellement de 5616,60 €. A l'heure actuelle, les dons dans le cadre de la participation volontaire des parents s'élèvent à 2177€. Nous remercions les parents de leur participation.

⇒ *Rappelons que c'est grâce à ce compte que la plupart des actions pédagogiques peuvent être financées.*

## 10. Mairie

- **Matériel informatique**
  - Bilan sur le déploiement des VPI : dans chaque classe, ont été installés pendant les vacances de la Toussaint un tableau blanc et un projecteur VPI. Les ordinateurs arriveront bientôt : d'après M. Mézières, au 6 janvier tout le matériel sera opérationnel.
- **Ménage de l'école**
  - Bilan : la situation en début d'année est meilleure que celle de l'an dernier. Cela dit, il y a encore beaucoup de manquements : dévidoirs de papier toilettes et distributeurs de savon vides, des salles de classes non balayées et généralement non lavées....
  - De plus, depuis l'arrivée des pluies, une mauvaise odeur de relents nous accueille chaque matin (voir au sous-sol...).
  - **M. SAVINO propose donc que la municipalité dépêche régulièrement un responsable de la mairie pour venir constater dans quel état de propreté sont les écoles en début de journée.**
- ⇒ *Réponse de monsieur MÉZIÈRES : Une équipe municipale passera régulièrement pour vérifier le travail des agents du nouveau prestataire de service*
- **Financement des classes vertes**
  - Est-ce que l'aide financière municipale quant aux classes vertes ne concernera à l'avenir que les classes regroupant des élèves de CM2 ?
- ⇒ *Réponse de monsieur MÉZIÈRES : « A ce jour c'est comme ça, même si des réflexions vont être engagées pour un éventuel changement. »*
- **Organisation de la kermesse**
  - *Y aura-t-il encore cette année le même dossier de sécurité à mettre en place par le directeur, et qui*

*avait justifié l'annulation de la kermesse de l'an dernier ?*

⇒ **Réponse de monsieur MÉZIÈRES : Il y aura de nouveau un dossier de sécurité, mais simplifié pour qu'il ne soit pas un frein à la mise en place des fêtes d'école.**

Le Directeur évaluera le nouveau dossier de sécurité avant toute signature, bien évidemment.

- **Question sécurité : à l'endroit du ramassage scolaire par le car (sujet évoqué préalablement en conseil d'école) :**

*Même si nous redoublons de vigilance à cet endroit, les élèves pourraient se retrouver malencontreusement sur la route !*



⇒ **Réponse de monsieur MÉZIÈRES : une réflexion est en cours pour trouver une solution.**

***Prochain conseil d'école :***

***Lundi 2 mars 2020 – 18 h***

*Secrétaire de séance : M<sup>me</sup> Michon*

*Rédacteur : M. Savino, Directeur*